

2A DÉLICES
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 497 ROUTE DÉPARTEMENTALE
97630 MTSAMBORO

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 11 MAI 2026

REF : PV/052026

Le 11 mai 2026,
A 14 heures 00,

LE SOUSSIGNÉ :

- **Monsieur Ansoiri ACHIRAFFI**, né le 11 février 1986 à MTSAMBORO, de nationalité française, demeurant 497 ROUTE DÉPARTEMENTALE, 97630 MTSAMBORO,

Seule associée de la société 2A DÉLICES aux termes des statuts de ladite Société établis sous signatures privées le 11 mai 2026 à MTSAMBORO,

A décidé et arrêté ce qui suit :

NOMINATION, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES STATUTS, EN QUALITE DE PRESIDENT DE LA SOCIETE, SANS LIMITATION DE DUREE DE :

- **Monsieur Ansoiri ACHIRAFFI**, né le 11 février 1986 à MTSAMBORO (976), de nationalité française, demeurant 497 ROUTE DÉPARTEMENTALE, 97630 MTSAMBORO,

Monsieur Ansoiri ACHIRAFFI, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Monsieur Ansoiri ACHIRAFFI, ne percevra aucune rémunération en qualité de Président sauf décision ultérieure, mais il aura droit au remboursement, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

Fait à MTSAMBORO
Le 11 mai 2026

Ansoiri ACHIRAFFI

**Bon pour acceptation des fonctions de
Président**

